

AU CONSEIL MUNICIPAL : Session extraordinaire sur les manifestations des musulmans

M. PAPON: Depuis le refoulement en Algérie des meneurs, les attentats contre la police ont cessé

DIX orateurs ont parlé hier à la session extraordinaire du conseil municipal des événements du 17 octobre : débat de haute tenue dans l'ensemble, grâce aux exhortations du président, M. Minot, siennaise avait demandé le recrutement de cinq mille nouveaux agents et qu'elle n'en avait obtenu — en 1961 — que la moitié. M. Moscovitch (U.N.R.) apporta le témoignage de confiance de la population parisienne.

Au nom de l'Action municipale, M. Perrin exprime ses craintes. M. Pierre Giraud (S.F.I.O.) insiste pour qu'on traite humainement le problème des musulmans dans la métropole et pour qu'on s'efforce surtout de rendre impossible une Algérie nouvelle. Il fut largement applaudi ainsi que le Dr de Vericourt (M.R.P.), qui parla en langage analogue. M. Claude Bourdet (P.S.U.) reclama une commission d'enquête du conseil municipal. M. Pado (Act. mun.) s'étonna de la manifestation F.L.N. d'abord acceptée, puis soudainement et brutalement contrée.

La déclaration du préfet de police

Après l'intervention de Mme de Hautecloque, au nom de l'U.N.R., le préfet de police monta à la tribune. Il s'appliqua à disculper son personnel en le montrant en butte à des critiques opposées. Son exposé fut méthodique et fort long. Nous en retiendrons surtout ces chiffres :

L'émigration des musulmans algériens est passée de 132.000 en 1959 à 150.000 en 1961 auxquels il faut ajouter une trentaine de mille de Seine-et-Oise et même de Seine-et-Marne, au total 180.000.

En regard de cette vaste population, M. Papon n'a disposé jusqu'en 1958 que d'effectifs faibles. A cette date, a été établi le service de coordination des affaires algériennes, dont l'action s'est rapidement traduite par d'importants résultats : en trois ans — d'août 1958 à août 1961 — 7.291 informations ont été ouvertes devant le Parquet de la Seine, 9.198 internements administratifs ont été prononcés et, enfin, une quantité considérable d'armes de tous calibres et de toutes puissances ont été confisquées.

Les attentats ont diminué parallèlement. On en comptait 474 par an, en 1957 ; ils étaient descendus à 225 en 1960 et ce chiffre aurait été encore plus bas en 1961 sans les flambées de terrorisme F.L.N. de septembre et octobre qui, à elles seules,

se sont chiffrées par 124 attentats.

C'est au cours de la même période que quatorze membres de la police ont été assassinés. M. Papon en donne la liste et examine le cas de la plupart d'entre eux. Il établit notamment — ce qui provoque une forte sensation dans l'assemblée — que si l'un d'entre eux, le brigadier Grandjean, a pu être tué, il faut chercher l'origine de cet assassinat dans une confiance faite par l'avocat à l'un des assassins. Le préfet de police met ainsi en cause M. Ben Abdallah.

M. RIBERA (Action municipale). — Le conseil de l'ordre a-t-il été saisi ?

LE PREFET DE POLICE. — Parfaitement.

M. RIBERA (avec un sourire). — Réprimande paternelle sans doute ?

Les interdictions de circuler la nuit

Le préfet passe ensuite aux interdictions de circuler pendant la nuit pour les musulmans. Il précise que d'ores et déjà 10.714 autorisations ont été fournies pour la restriction de sortie nocturne et que ce chiffre sera sensiblement augmenté.

Quant au refoulement dans les douars d'un certain nombre de musulmans, il s'agit principalement de débitants travaillant pour le F.L.N. de proxénètes, d'oisifs et d'agents recrutés par la rébellion pour faire le racket auprès des travailleurs musulmans.

Un communiqué du Comité permanent de défense de la police

S'il est avéré que des actes regrettables ont été commis, ils ne pourraient être le fait de quelques éléments agissant hors de tout contrôle et au mépris d'ordres reçus en ne seraient, en aucun cas, être convertis par les organisations formées en comité.», déclare dans un communiqué le comité permanent de défense de la police.

Le comité, constitué à la suite des attentats commis contre les

Ce refoulement a eu d'ailleurs des résultats immédiats : dès le 7 octobre, ont cessé les attentats contre la police.

Après cette intervention, la séance du conseil municipal a été suspendue.

A la reprise de la séance, une motion présentée par les Indépendants, à laquelle se sont ralliés les groupes U.N.R., action municipale, centre républicain et M.R.P., a été adoptée par 47 voix contre 30. Elle invite les pouvoirs publics à prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour empêcher que ne se renouvellent les scènes de désordre du 17 octobre. Elle demande que la répression contre les tueurs du F.L.N. soit accélérée et aggravée.

Le conseil municipal adresse enfin à cette police parisienne dont il veut faire cesser l'écœurement l'expression de sa confiance et de sa gratitude.

Charles Pasquier.

CENT CINQUANTE musulmans algériens expulsés de France

Cent cinquante musulmans algériens, interpellés lors des manifestations nord-africaines de Paris, ont été embarqués hier, à Marseille, à bord de trois paquebots en partance pour l'Algérie : le « Ville-de-Bordeaux », le « Ville-d'Oran » et l'« El-Djazaïr ». A leur arrivée en Algérie ils seront dirigés sur les camps ou leur situation sera examinée une nouvelle fois avant d'être assignés à résidence surveillée dans leur douar d'origine.

personnels de police, et à face aux attaques dont sont l'objet dans la presse les personnels qui représentent s'étonne qu'un tel rigorisme ne se soit pas manifesté lors des assassinats commis sur les membres de la police, assassinats dont la population parisienne a été souvent l'innocente victime.

Le comité élève la plus vive protestation contre la façon tendancieuse et partisane dont est présentée l'action des forces de police à l'occasion d'une manifestation qui a été réprimée comme toutes celles portant atteinte à l'ordre public.

Il tient à préciser que, dès sa constitution, il a demandé les moyens de lutte efficace contre les éléments de la rébellion, tout en évitant que les travailleurs musulmans non engagés dans l'action subversive subissent les contre-coups de cette lutte.

Violente conférence de presse des organisateurs de la manifestation « Pour la paix, contre la violence et le racisme », mécontents d'avoir vu leur manifestation prévue à la Mutualité interdite par les pouvoirs publics. A cette conférence, tenue hier sous la présidence de M. Jacques Madaule, assistaient un porte-parole des communistes et un représentant du R.P. Avril, qui avait envoyé un message de sympathie.

Deux tueurs F.L.N. ont été condamnés à mort par le tribunal des forces armées de Dijon pour le meurtre, commis en novembre 1959 d'Amor Soliani, un ancien militant du M.N.A. passé au F.L.N. Quatre complices des deux tueurs se sont vu infliger des peines de prison allant de cinq à dix ans. Un septième accusé, en fuite, a lui, été condamné à la réclusion à perpétuité.

L'ACTIVISME EN MÉTROPOLE Suites policières et judiciaires

PLASTIC : explosion à l'intérieur d'un cabaret de la rue de Marignan

Un engin de très forte puissance, dont la nature n'a pas été déterminée, a fait explosion hier matin, à 7 heures, à l'intérieur du cabaret « Le Shoking », 14, rue de Marignan, tout près des Champs-Élysées. La déflagration de l'engin, qui avait été placé derrière le bar, a fait de graves dégâts considérables. Toute la décoration du cabaret a été détruite ainsi que les glaces murales, les sièges, les luminaires et les tables. Le plafond, décoré par des sculptures de staff, s'est effondré. Le propriétaire de l'établissement, qui avait quitté les lieux moins de vingt minutes avant

l'explosion, estime que les dégâts s'élevaient à 300.000 NF. Un papillon portant imprimé le sigle O.A.S. a été retrouvé collé sur un mur. Une enquête a été ouverte par le commissaire du quartier des Champs-Élysées.

Explosion d'une charge de plastic à Arles

Arles, 27 octobre. — Une charge de plastic de faible importance a fait explosion dans le courant de la nuit dernière, à Arles, sur le boulevard Clemenceau. L'engin avait été placé sur les marches du perron du domicile du colonel Mezy, président local de l'U.N.R. L'explosion n'a fait que légers dégâts, brisant les vitres de la maison et de quelques immeubles voisins. L'inscription « O.A.S. » avait été écrite en deux endroits, à la craie, sur les marches de l'escalier.

UN DRAPEAU O.A.S. sur le toit du « Figaro »

Un drapeau « O.A.S. » de moyenne dimension et de fabrication artisanale flottait, hier matin, au lever du jour, accroché à mi-hauteur du paratonnerre installé sur le toit du Figaro.

Il avait été mis en place vraisemblablement au cours de la nuit. On ne peut dire qu'il flattait le regard et nous continuons à préférer le tricolore. Il fut donc promptement décroché par nos acrobates maison et rangé au magasin des (funébres) accessoires.

Bombe devant le siège de l'U.N.R.

Une bombe a été déposée, hier matin, devant le siège de l'U.N.R., situé 7, rue Léopold-Beilan (2^e). Elle a pu être désamorcée à temps par les artificiers du service municipal de la Seine.

Il était environ 8 heures lorsqu'une passante remarqua un paquet de petite dimension accroché à la grille protégeant la fenêtre du rez-de-chaussée, du bureau de l'U.N.R. Elle alerta la police qui arriva sur les lieux quelques instants plus tard et procéda à l'ouverture de la boîte qui contenait une substance explosive, et une mèche à demi consumée.

Le employés du laboratoire municipal ont emporté le paquet pour procéder à une analyse plus approfondie.

PAR DÉFAUT Joseph Ortiz condamné pour offense au Président de la République

Le Bahut, organe de l'Association générale des élèves des lycées et collèges d'Algérie, publiait en novembre 1959 un article constituant une offense au général de Gaulle.

La dix-septième chambre correctionnelle a infligé hier quinze jours de prison avec sursis à Charles Léger, directeur de ce périodique et par défaut, elle a condamné à deux mois de prison ferme l'auteur de l'article qui n'était autre que Joseph Ortiz.

M. ROGER FREY (ministre de l'Intérieur) : L'indemnisation des dégâts matériels est à l'étude

M. Roger Frey a apporté hier soir à la commission des Finances un certain nombre de précisions qui peuvent se résumer ainsi :

● Musulmans assignés en résidence : ils sont au nombre de 5.697 répartis dans les camps de Vauguenet dans la Marne, de Saint-Maurice-Ardoise et du Larzac. De nombreuses délégations qui les ont visités n'ont pas soulevé de critiques particulières.

● Dommages résultant d'attentats au plastic : les réparations sont assurées selon la législation en vigueur en ce qui concerne les dommages corporels. Quant aux dégâts

matériels, le problème est à l'étude et des crédits ont été demandés.

● Attentat contre le général de Gaulle : en réponse à une question posée par M. Max Lejeune, rapportant que « des cercles officiels avaient fait état de la participation du général Vanuxem et du colonel de Blignières », M. Frey a démenti ces affirmations. Quant aux auteurs de l'attentat, le ministre de l'Intérieur a répondu que le code actuel de la procédure lui interdisait de divulguer quel que ce soit sur cette affaire.

● Voyage du général de Gaulle en Corse : M. Jean Fraissinet (ind.) avait demandé des précisions sur le nombre de gendarmes envoyés en Corse pour le prochain déplacement du général de Gaulle. M. Frey a indiqué que 2.000 gendarmes seraient sur place.

● Protection civile : la commission a décidé de demander la suppression des crédits affectés à la Protection civile, afin d'attirer l'attention du Parlement et du gouvernement sur leur insuffisance.

Un gardien de la paix inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat

M. Alain Simon, juge d'instruction au tribunal de la Seine, a fait subir hier un premier interrogatoire au gardien de la paix François Hamon, inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de détention d'armes.

Cet agent de police avait été arrêté le 13 octobre dernier à Maubeuge, alors qu'il revenait de Belgique avec cent exemplaires de la publication « Nation-Europe », diffusée par le mouvement dissous « Jeune Nation ». L'inculpé avait fait ensuite l'objet de poursuites pour coups et blessures sur la personne d'un Nord-Africain.

“Miss Nouvelle-Zélande” à Paris



Venant de Rome et allant à Londres, où doit se dérouler, la semaine prochaine, le concours de Miss Monde, Mlle Léone Main, Miss Nouvelle-Zélande, est arrivée hier à Paris, à bord d'une « Caravelle » d'Air France. La voici photographiée à la douane d'Orly avant de découvrir pendant trois jours la capitale... et ses boutiques.

Renfort de 5.000 C.R.S. et gendarmes mobiles pour la Région parisienne

Cinq mille CRS et gendarmes mobiles sont arrivés dans la région parisienne, ou ils resteront en service. Ils sont destinés à renforcer les effectifs du maintien de l'ordre pour Paris et le département de la Seine, en prévision de la « Journée nationale de l'indépendance » organisée le 1^{er} novembre par le F.L.N. à l'inspiration du « G.P.R.A. ».

M. Ahmed Djebbour, député d'Algérie, a révélé dans les couloirs du Palais Bourbon que deux grenades non décapotées avaient été découvertes hier soir, dans la cage d'escalier de l'immeuble où il habite, 85, bd. Lebeuvre, dans le XV^e arrondissement.

25-26 NOVEMBRE : Comité central du P.C.

Le comité central du parti communiste se réunira les 25 et 26 novembre à Paris. A l'ordre du jour : 1^o Compte rendu de la délégation ayant assisté au XXII^e congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. ; 2^o Travail du parti communiste parmi les femmes.

T.N.T. contre la devanture de la Swissair

Tandis que se poursuit l'enquête, les attentats continuent. Ce matin à 5 heures, une forte charge de T.N.T. a fait explosion contre la devanture de la compagnie Swissair, avenue Gustave-V, à quelques mètres de l'endroit où, mercredi matin, un arroseur de la ville avait découvert une charge explosive.

La devanture de la compagnie a été soufflée et le mobilier endommagé. Les vitres des immeubles voisins ont été brisées. Une cliente d'un hôtel de la Promenade des Anglais a été blessée par des éclats de verre.

D'autre part, de nouvelles personnalités — notamment un commissaire de police — ont reçu des lettres de menaces.

le goût brésilien...

c'est le café dont les grains magnifiques ont mûri sous le soleil tropical, ardent et généreux.

NESCAFÉ GOÛT BRÉSILIEN, c'est l'élite sévèrement sélectionnée des cafés les plus riches et les plus aromatiques.

Bien mieux : chacun de ces grands crus de café, fraîchement torréfié par NESTLÉ, révèle et exalte son arôme pour créer ce mélange inimitable.

Cet arôme enseveli, c'est vous qui le jugerez, car il ne se décrit pas, il se savoure.

INDUS BASIN PROJECT

WATER AND POWER DEVELOPMENT AUTHORITY

ADVANCE NOTICE

OF

INTENT TO INVITE TENDERS

FOR THE

CONSTRUCTION OF CANALS AND APPURTENANT WORKS

The above Authority is undertaking the construction of a number of large canals in West Pakistan. Their construction is being financed through the Indus Basin Development Fund, the operation of which will be administered by the International Bank for Reconstruction and Development (World Bank). The canals which form a part of the Indus Basin Settlement Plan will have a total length of about 390 miles and involve approximately 345 million cubic yards of excavation, as well as the construction of several hundred bridges and other canal structures.

The work will be divided into eight or more individual projects. Prospective contractors invited to tender on the first three canals have either already been prequalified or are being prequalified by action presently under way.

The fourth Link Canal to be undertaken will be the Qadirabad-Balokot Link Canal. This canal will extend from Qadirabad on the Chenab River to Balokot on the Ravi River and have a total length of approximately 78 miles in addition to a feeder canal of about 20 miles. The main canal will have a capacity of 18,600 cubic feet per second for the first 17 miles and a capacity of 4,100 cubic feet per second thereafter. The feeder canal will have a capacity of 93 million cubic yards of excavation, nearly half of which will be wet, and the construction of some 100 structures such as regulators, bridges, aqueducts and siphons.

The next canal to be constructed in the same area will be the Rasul-Qadirabad Link Canal which will extend from Rasul on the Jhelum River to Qadirabad on the Chenab River. This Link will have a capacity of 19,000 cubic feet per second throughout and a length of about 28 miles. Its construction will involve approximately 40 million cubic yards of excavation, over half of which will be wet, and the construction of some 35 structures such as regulators, bridges, aqueducts and siphons.

The Authority plans to call for tenders for the construction of the Qadirabad-Balokot Link in the Spring of 1962 and for the construction of the Rasul-Qadirabad Link in the Autumn of 1962. Only contractors who have been prequalified by the Authority will be invited to submit tenders for this purpose. Contractors who wish their names to be included on a list to receive the document for prequalification are requested to submit the following information on or before 15 December 1961 to the Authority's Consultants, Tipton and Kalmbach, Inc., at Post Office Box 589, Lahore.

POTEEZ

SOLUTION IDEALE AUX PROBLEMES DU CHAUFFAGE

appareils individuels, chauffage central individuel par air chaud, locaux industriels... et, dans tous les cas, une solution à l'alimentation automatique et au comptage

PARIS :
1- CENTRAL TELE-MENAGER - 23, rue de Louvois
2- ELI LUMIERE - 183, rue St-Benoit
3- CONSORTIUM DU CHAUFFAGE - 75, 76, rue Turbigo
4- LA JOIE DE VIVRE - 26, rue de Rivoli
5- ELI JACQUES TELE-MENAGER - 161, rue St-Jacques
6- EQUIPEMENT SANITAIRE - 7, rue de la Comète
7- EUROPE ELECTRO-TECHNIQUE - 16, rue de Valenciennes
8- OCEC - 44 Neussmann
9- PALAIS MENAGER MAGENTA - 69, Bd Magenta
10- TELEVISION - 151, rue de la Raquette
11- TOUTALELEC - 89, Bd de Picpus
12- ITALIE LUMIERE - 38, Avenue d'Italie
13- Foyer Confortable - 31, rue de la Santé
14- VAUGUELEC - 356, rue de Valenciennes
15- ELI REMONDIERE - 61, rue Lecourbe
16- ELI FROST - 1, rue Reynoard
17- MATERIEL TECHNIQUE ELI MENAGER - 162, Av. de Clichy
18- ELECTRIC AZUR - 154, rue Lemercier
19- LE CONFORT DE VOIRE FOYER - 128, rue de Comma
20- ELI SEGUINOL - 90, Bd de Charonne

SEINE
ALFORTVILLE - ELI POUSSIN - 103, rue Varon
AUBERVILLIERS - ELI PEIGNEY - 19, rue du Meurier
BOULOGNE - BOULOGNE MENAGER - 26, Bd Jaurès
BOURG-LE-REINE - ELI BOURBONNEUX - 68, Av. du Général Leclerc
CLAMART - A L'ARC-EN-CIEL - 21, rue Carnot
CLICHY - AU TOUIT ET LE RESTE - 102, rue de Paris
CRETEIL - ELI BERNARD - 35, Av. P. Brosselotte
IVRY - AIRFUEL - 43, Av. de Verdun
KREMLIN-BICETRE - ELI CONFORT MENAGER - 124, P. L. Caputier
LEVALLOIS - ELI GRIMPER - 49, rue Rouquier
SAINT-DENIS - ELI FERRIER - 18, Av. G. Péri
SURESNES - L'ART MENAGER - 34, Bd M. Sellier
VILLEMONTAIGNE - ROND-POINT COULEURS - 26, Av. de Bondy
VINCENTES - SOMARDEL - 1 bis, Av. de Paris

SEINE-ET-OISE
ARGENTEUIL - ELI MAIRE - 75, 81, rue P. V. Coulurier
AULNAY-SOUS-BOIS - ELI DELIAT - 5, Bd de Strasbourg
BOUILLY - ELI MOREAU - 40, rue du Général Leclerc
CORBEIL-ESSONNES - U.M.H.S. - 9, rue Parilly
MEULAN - PLOMBERIE BERTRAND - 8, rue Clemenceau
MONTFORT-LAMARNY - QUINCAILLERIE SEVEGRAND - 26, rue de Paris
VERSAILLES - ELI GERARDON - 67, rue de la République
VILLENEUVE-SI-GEORGES - SUD-EST-MENAGER - 30, rue Carnot
SEINE-ET-MARNE
CRICNY-EN-BRIE - QUINCAILLERIE R. DENIAU - 2, Place du Marché